

# NOUVELLES SAHRAOUIES

## OCCUPATION MAROCAINE



## PROTESTATIONS – RÉPRESSION

---

## NOUVELLES BREVES

**21.05.2005**

### **Parlement sahraoui**

Le Président de la République, Mohamed Abdelaziz, a procédé à la pose de la première pierre du siège du parlement sahraoui à Tifariti dans les territoires de la RASD. La construction de ce bâtiment, qui aura la forme d'une tente, est estimé à 180'000.- euros. 150 logements destinés à des citoyens sahraouis, financés par l'Andalousie, seront également construits au même endroit.

**03.-10.06**

### **Mines antipersonnel**

Invitée par les autorités de la RASD, une délégation de l'Appel de Genève (mouvement international contre les mines antipersonnel) a visité les zones de la RASD affectées par ces mines et s'est entretenue avec les autorités politiques et militaires sahraouies, la MINURSO, des ONG et des victimes des mines. Dans un communiqué, l'Appel de Genève signale que les autorités sahraouies ont manifesté leur disposition à adhérer à la Convention sur l'interdiction et la destruction des mines antipersonnel. «L'Appel de Genève espère que le Maroc, pays non signataire de la Convention d'Ottawa, encouragera aussi les activités de démantèlement de champs de mines au Sahara Occidental... Il est urgent et essentiel que le Maroc adhère à la Convention d'Ottawa» conclut le communiqué.

**18.06**

### **Nouvelle lettre à l'ONU**

Le président sahraoui a écrit une deuxième fois au Secrétaire général de l'ONU pour critiquer la passivité de l'organisation internationale face «à la situation précaire qui prévaut dans la zone occupée» et pour demander «l'intervention urgente de l'ONU». Mohamed Abdelaziz signale que

«les autorités coloniales marocaines ont acheté des milliers de vêtements traditionnels sahraouis pour les distribuer aux agents de l'administration et des forces marocaines afin d'organiser des (pseudo) manifestations».

**22.06**

### **Nouveau wali à El Ayoun**

Le nouveau wali (préfet) d'El Ayoun, nommé par le roi, est un proche du chef de la Direction de la surveillance du territoire (DST) et a travaillé au ministère de l'intérieur.

C'est donc la voie sécuritaire qui a été choisie par le roi en lieu et place du développement économique dont était chargé le précédent wali, développement qui aurait dû faire oublier les sirènes indépendantistes mais qui a lamentablement échoué. Selon Maroc Hebdo 657, citant un homme d'affaires établi à El Ayoun: «Notre région vit actuellement une crise économique sans précédent» et le chômage «pourrait atteindre 50 % de la population».

**30.06**

### **Intervention des USA**

La ministre des Affaires étrangères américaine Condoleezza Rice avertit publiquement le roi du Maroc de ne pas poursuivre la répression de ceux qui critiquent le manque de libertés et les violations des droits humains au Maroc. «On ne peut avancer sur le chemin de la démocratie sans garantir les libertés» conclut la note du département d'Etat.

**28.07**

### **Nouvel accord de pêche**

Les négociations d'un accord de partenariat sur la pêche entre le Maroc et l'Union européenne se sont terminées à Bruxelles par la conclusion d'un nouvel accord qui remplace celui de 1999 non renouvelé par le Maroc. Ce nouvel accord inclut les eaux territoriales sahraouies.

---

Protestation immédiate du Front Polisario qui, par la voix de son représentant en Espagne, le qualifie d'«illégal et injuste».

**26.07.**

**Nouvel envoyé personnel pour le Sahara Occidental**

Kofi Annan désigne l'ambassadeur hollandais Peter van Walsum au poste d'envoyé personnel pour le Sahara Occidental «afin d'aider à évaluer la situation dans la région et à examiner avec les parties au conflit, les Etats voisins et les autres parties prenantes les meilleurs moyens de surmonter l'impasse politique actuelle».

Mohamed Sidati considère cette nomination comme «très positive», il espère que la première tâche du nouvel envoyé personnel sera de demander au Maroc de cesser la répression et d'appliquer les résolutions de l'ONU.

L'ambassadeur marocain auprès de l'ONU déclare que cette nomination permettra de sortir du blocage actuel et de progresser vers une solution politique définitive et mutuellement acceptable dans le cadre de la souveraineté marocaine.

L'ambassadeur van Walsum est âgé de 71 ans. Il a représenté son pays auprès des Nations Unies pendant de longues années et présidé pendant deux ans le Comité de sanctions contre l'Irak après l'invasion du Koweït.

**26.07**

**Al Jazeera non grata**

Les autorités marocaines retirent au correspondant d'Al Jazeera son accréditation au motif d'avoir évoqué les troubles d'El Ayoun et l'arrestation de Ali Salem Tamek et des autres Sahraouis.

**Communiqué**

**NON AUX CHARS SUISSES POUR LE MAROC**

Le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui a appris avec indignation la légèreté avec laquelle le Conseil fédéral a vendu l'an dernier des chars suisses aux Emirats Arabes Unis qui ont finalement abouti au Maroc. Il vient d'écrire au Conseil fédéral pour lui demander des explications et la suite qu'il pense donner à cette affaire. Rappelons que le conflit du Sahara Occidental n'est pas réglé malgré le cessez le feu et le Maroc a toujours plus de 100 000 soldats armés (armes légères et lourdes) engagés dans la surveillance du mur de 2000 kilomètres qu'il a dressé comme protection de la partie du Sahara Occidental qu'il occupe depuis bientôt trente ans.

*(voir pages 6 et 7)*

# QUE SE PASSE-T-IL AU SAHARA OCCIDENTAL ?

Rien si l'on en croit les sources officielles marocaines.

Et pourtant, des nouvelles nous parviennent plusieurs fois par jour, depuis les territoires sous occupation marocaine, grâce à l'internet. Ces nouvelles sont graves, dramatiques, et crédibles, vérifiées par des sources diversifiées et des rares témoins extérieurs.

Après les violents affrontements de fin mai et la répression sanglante qui a suivi, et malgré un véritable état de siège imposé sur le territoire occupé, le calme n'est pas revenu.

Après l'explosion de colère et de ras-le-bol des premiers jours, la population continue à un autre rythme, de manifester son mécontentement face à l'occupation marocaine, au blocage de la situation politique. Elle réclame son droit à l'autodétermination et à l'indépendance. Le feu a pris à El Ayoun (voir notre bulletin N° 116), il s'est étendu très rapidement aux autres villes sahraouies de Smara, Boujdour, Dakhla, Assa, aux universités à forte composante sahraouie, Agadir, Marrakech, Rabat.

Cette première phase de manifestations a été marquée par une violente répression policière, causant un grand nombre de blessés et d'arrestations, en l'absence de toute couverture médiatique.

En plus des divers corps de police déjà existants, les GUS, les groupes urbains de sécurité, bien armés, bien équipés et particulièrement violents ont joué un rôle de premier plan. L'armée est appelée à la rescousse. Suite à l'incendie du drapeau marocain par des manifestants, délit non prévu, une nouvelle loi, réprimant l'atteinte aux « symboles nationaux », est adoptée en vitesse. Le territoire est en état de siège. Des journalistes sont interdits de travailler. Pas de témoins: depuis le 5 juin, six délégations d'élus espagnols sont refoulées à l'atterrissage à El Ayoun, un groupe de représentants d'ONG

norvégiennes est expulsé, une huitième délégation n'a pu embarquer aux Canaries, soi-disant par manque de places, la neuvième est forcée à retourner sans sortir de l'avion le 7 septembre.

## Des condamnations

Fin juin les premières séances de tribunal ont lieu. Des jugements, basés sur des procès-verbaux factices extorqués sous la menace sont prononcés à l'encontre de manifestants qui nient tout acte de violence. Des peines « exemplaires » allant jusqu'à 20 ans de prison sont par la suite plus ou moins réduites en appel.

17 juin – Les défenseurs des droits humains sont visés. La date anniversaire du premier soulèvement indépendantis-



te de 1970 (dans le quartier de Zemla à El Ayoun la légion espagnole avait réprimé dans le sang une manifestation) a été l'occasion d'une nouvelle démonstration pacifique à El Ayoun. Cette fois encore, la répression est violente.

Les militants des droits humains actifs de longue date sont la cible privilégiée des exactions: Aminatou Haidar, une ex-disparue des années 1980, est



*Animatou Haidan.*

maltraitée et blessée, elle est arrêtée à l'hôpital, où elle venait se faire soigner, Lidri Elhoucine est tabassé, Hamad Hmad est blessé devant l'hôpital, alors qu'il s'occupe des blessés, Moutik Lahoussine, Mohamed Gaoudi et d'autres sont interpellés et maltraités dans les commissariats de police.

Une campagne internationale en faveur de Aminatou Haidar et de tous les prisonniers politiques sahraouis est lancée, à l'initiative des militants des droits humains sur place. Elle a recueilli jusqu'à fin août plus de 2'000 signatures et des appels aux autorités marocaines sont lancés de toutes parts. Le 6 août notre comité organise un piquet de solidarité à Genève.

Pour essayer d'attirer l'attention du gouvernement espagnol, responsable de l'administration du territoire occupé par le Maroc selon le droit international, Hammad Hmad se réfugie dans le centre culturel espagnol à El Ayoun. Il est encore une fois tabassé et inculpé.

### **L'étou se resserre**

En quelques jours cinq militants des droits humains parmi les plus connus sont arrêtés.

Ali Salem Tamek qui rentre d'une tournée en Europe où il a sensibilisé des parlementaires de divers pays et des ONG sur la situation des droits humains au Sahara Occidental, est arrêté à sa descente d'avion à l'aéroport cerné par toutes les polices le 18 juillet. Il est accusé d'avoir organisé toutes les manifestations depuis fin mai, alors qu'il se trouvait à l'étranger, en Suisse aussi. Deux jours plus tard, quatre anciens détenus politiques (Noumria, Lidri, Messaoud et Moutawakil), sont arrêtés à leur domicile, deux d'entre eux subiront de graves tortures.

Hamad Hmad sera arrêté le 9 août et emprisonné à la Prison noire. La police essaie de l'impliquer dans des soi-disant actions armées contre un commissariat. Il s'agit de personnalités connues de longue date pour leur engagement en faveur des droits humains, anciennes victimes de disparition forcée, prisonniers d'opinion adoptés par Amnesty International etc.

Dans la tristement célèbre Prison noire d'El Ayoun on compte plus d'une trentaine de prisonniers d'opinion, dont une vingtaine sont condamnés, les autres en attente de jugements.

Mais le 1<sup>er</sup> août Tamek est transféré vers une prison près d'Agadir, Noumria, Lidri, Messaoud et Moutawakil vers une prison à Casablanca, loin de leurs proches, loin des autres prisonniers. Le transfert, totalement illégal selon leurs avocats, s'est fait dans des conditions inhumaines, les yeux bandés et menottés au fond d'une voiture sur plus de 1000 km.

### **Grève de la faim**

Alors qu'en divers lieu la population organise toujours des manifestations, principalement pour demander la libération des prisonniers, ceux-ci et leurs familles dénoncent les conditions d'incarcération inhumaines, le manque de soins et les restrictions de visites.

Le 8 août la plupart des 37 prisonniers d'opinion sahraouis décident d'entamer une grève de la faim illimitée. A l'heure

où nous écrivons ces lignes (6 septembre), ils en sont au 30<sup>e</sup> jour. L'état de santé des prisonniers s'est détérioré, on signale des pertes de connaissance, des troubles neurologiques, etc. Certains ont été hospitalisés, ré-alimentés de force; ils ont repris la grève à leur retour en prison. Tous subissent de fortes pressions pour cesser leur action de protestation.

Les ONG marocaines de défense des droits humains AMDH, OMDH et Forum

Vérité et Justice craignant pour la santé des prisonniers ont appelé les autorités à entamer un dialogue avec les grévistes. Mais le ministère marocain de la justice prétend que la grève est fictive et que les prisonniers sont en bonne santé.

Les avocats de la défense qui sont empêchés de voir leurs mandants lancent eux aussi un appel pour sauver les grévistes réduits à l'état de «loques humaines».



**Voici des extraits d'un article paru dans le journal marocain *Aujourd'hui le Maroc*, du 2 septembre 2005 concernant la vente de chars suisses au Maroc**

## **LE MAROC S'ARME EN PETITS SUISSES**

Un contrat de vente de chars suisses conclu par le Maroc et les Emirats Arabes Unis a ravivé le débat sur l'exportation des armes en Suisse. La nouvelle a fait le tour de la presse suisse. Elle a aussi suscité une grande mobilisation de la part de nos amis suisses. Il s'agit d'un contrat de vente d'armes dont la presse avait fait écho ces derniers jours. Le quotidien «La Liberté» a résumé l'affaire dans le titre suivant: «Quarante chars suisses ont été livrés au Maroc, Deiss intervient». (...)

Le contrat remonte à l'an dernier. Les Emirats arabes unis (EAU) avaient vendu au Maroc 40 chars M-109 «made in suisse». Un transfert que les autorités suisses ne tolèrent pas. Selon le quotidien, les EAU ont reconnu avoir conclu le contrat en sachant que les Suisses s'y opposeront. Cependant, à croire l'agence AP, les Emirats arabes unis auraient confirmé que le matériel de guerre était engagé au Maroc avec l'accord de leur ancien propriétaire, les Etats-Unis. Or, ajoute l'agence, un certificat spécifiait que les blindés ne devaient être utilisés que par les Emirats arabes unis. Pour Joseph Deiss, il s'agirait d'un malentendu. Il a déclaré aux médias, qu'un

groupe de travail sera formé aussi rapidement que possible pour trouver une solution à cette affaire. (...)

Il s'agira également de déterminer jusqu'à quel point le Conseil fédéral doit être tenu au courant lors de négociations préalables à une vente et comment aménager le certificat du destinataire final. Ce problème de destinataire final a suscité de grandes polémiques en Suisse. En effet, la loi qui régit l'exportation de matériel de guerre autorise la vente aux pays occidentaux et l'interdit pour les pays en conflit. À cause du «pseudo-conflit» du Sahara «créé par nos chers voisins algériens», le Maroc tombe dans la seconde catégorie. La semaine dernière, le Conseil fédéral a suspendu l'exportation vers l'Irak de 180 vieux chars de grenadiers M113 de l'armée suisse. Il réagissait ainsi à des informations selon lesquelles les chars ne seraient pas utilisés comme prévu



par la police, mais à des fins militaires. Le gouvernement irakien doit encore donner des garanties. (...)

*Rachid Abbar*

**COMITE SUISSE DE SOUTIEN  
AU PEUPLE SAHRAOUI**

le 6 septembre 2005

Au Conseil fédéral

Madame la Conseillère fédérale,  
Messieurs les Conseillers fédéraux,

Notre comité vient d'apprendre que des chars suisses, vendus aux Emirats Arabes Unis, ont été livrés par cet Etat au Maroc.

Il est bien évident que malgré le cessez-le-feu entre le Front Polisario et le Maroc, décrété en 1991, le conflit du Sahara Occidental n'est pas réglé: l'armée marocaine occupe toujours le Sahara Occidental et plus de 100 000 soldats chérifiens armés (armes légères et lourdes) sont postés le long des 2000 kilomètres de mur dressé par le Maroc pour séparer le pays en deux: la partie occupée par le Maroc et la partie libérée par le Front Polisario. Par ailleurs, les forces onusiennes sont sur le terrain et le référendum d'autodétermination du peuple sahraoui n'est toujours pas organisé.

Le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui considère cette vente comme un renforcement de l'armée marocaine dans une période particulièrement sensible où l'impasse onusienne pourrait donner lieu à la reprise du conflit armé. Nous vous demandons donc:

- d'intervenir auprès du Maroc pour obtenir des garanties que ces armes ne seront pas utilisées au Sahara Occidental ni contre la population civile sahraouie,
- d'informer le Front Polisario des décisions qu'il prend à ce sujet,
- et de publier les mesures qu'il entend appliquer pour que de telles transactions ne se reproduisent plus.

Nous osons espérer que la légèreté avec laquelle ces armes ont été vendues (sans se préoccuper du destinataire final) n'exprime pas la position du Conseil fédéral dans le conflit du Sahara Occidental. Nous souhaitons que cette situation soit l'occasion pour le Conseil fédéral de reprendre ce dossier et de développer une politique de paix active dans cette région du monde.

Nous attendons que notre adhésion aux Nations Unies conduise notre pays à prendre des initiatives (interventions dans le cadre de la 4<sup>e</sup> commission de décolonisation notamment) courageuses pour faire entendre une voix forte sur cette question, demandant rapidement que les résolutions onusiennes soient respectées.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces lignes, nous vous prions de croire, Madame la Conseillère fédérale, Messieurs les Conseillers fédéraux, à l'expression de nos sentiments les plus distingués.

*Berthier Perregaux, président*

---

# LIBERATION DES DERNIERS PRISONNIERS DE GUERRE MAROCAINS EN MAIN DU FRONT POLISARIO

Le 18 août 2005, le Front Polisario a libéré les 404 derniers prisonniers de guerre marocains sur plus de 2'000 capturés depuis le début de la guerre contre le Maroc.

Après avoir signé l'acte de rapatriement avec le délégué du CICR sur place, le Front Polisario a procédé à la libération des prisonniers au cours d'une cérémonie à laquelle assistait le sénateur américain Richard Lugar, président de la Commission des affaires étrangères, en tant qu'envoyé du président US G. Bush. Il était accompagné du chef des troupes américaines en Europe et commandant des forces de l'OTAN le général James Jones.

Ce rapatriement fait suite à une médiation des Etats-Unis d'Amérique. L'envoi par George Bush du président de la commission des affaires étrangères du sénat, accompagné à bord du jet présidentiel du général Jones, de même que la présence à Tindouf d'une soixantaine de marines américains chargés de l'organisation et de la sécurité, montre l'importance de l'implication américaine. Les prisonniers ont été transportés à Agadir à bord de deux DC-10s de l'armée américaine.

Le président Abdelaziz dans son discours a déclaré que «l'évènement qui nous réunit aujourd'hui constitue la fin d'un processus auquel mon pays a consenti en application des appels lancés par de nombreux partenaires et amis, mais aussi du fait de fortes convictions humanitaires». Il a rappelé que «les aspects humanitaires de ce conflit ne sont nullement définitivement soldés», faisant allusion aux quelque 150 soldats sahraouis dont le sort reste inconnu, de même que celui de plus de 500 victimes de disparition forcée. En outre, une trentaine de citoyens sahraouis se trouvent actuellement incarcérés au Maroc et au Sahara Occidental pour motifs politiques.

De son côté, le sénateur américain Richard Lugar a déclaré espérer que «l'issue heureuse de ce problème humanitaire inspirera des efforts renouvelés pour œuvrer à une solution politique, dans le cadre de l'ONU».

Le CICR a annoncé qu'il s'efforcera désormais d'élucider le sort de «tous ceux qui ont disparu dans le cadre de ce conflit». «Pour l'heure, nous avons recensé 142 cas sahraouis non résolus, il y en a 262 du côté marocain, explique





---

Marc Bouvier, responsable de la Croix-Rouge, coordinateur du département protection de la région Afrique du Nord, qui confirme que la RASD a saisi le CICR pour la disparition de 500 Sahraouis. Le Maroc selon lui «refuse opiniâtrement l'accès aux organisations internationales». «Nous avons obtenu une autorisation pour visiter les prisons tunisiennes, mauritaniennes et algériennes, il n'y a que le Maroc qui nous refuse l'accès», affirme M. Bouvier. Le représentant suisse reste optimiste. «Nous avons un dialogue avec les autorités marocaines qui avance positivement», déclare-t-il.

### Réactions et commentaires

C'est la satisfaction de tous côtés: citons: l'ONU, l'Union africaine (qui appelle le Maroc à la réciprocité), la Ligue arabe, l'Union européenne, les gouvernements des Etats-Unis, Algérie, Espagne, France, Allemagne, Norvège et Suède. Des partis politiques, des parlementaires (américains en particulier), Amnesty international et de nombreux comités de solidarité ont également fait part de leur satisfaction.

Il faut signaler, comme l'écrit Carlos Ruiz dans Libertad Digital, que cet événement signe l'échec de la diplomatie franco-espagnole et souligne l'engagement des USA dans la région. Pour M.Saâdoune du Quotidien d'Oran, "les tentatives menées par Paris et Madrid de réduire la crise à un «tête-à-tête» entre Alger et Rabat se sont soldées par des échecs. La tentation de faire "sortir" l'ONU du dossier, comme le souhaitait le Maroc, s'est révélée improductive et même Paris, qui soutient totalement Rabat, parle désormais d'une «solution politique» dans le «cadre de l'ONU». Position réitérée par l'Union européenne qui a indiqué soutenir les efforts de M. Kofi Annan «pour trouver une solution définitive et mutuellement acceptable au conflit du Sahara Occidental dans le cadre des résolutions onusiennes».

Au Maroc, le langage reste figé, même si le monde politique et la presse se sont

réjouis de la libération: «Justice a été rendue», estime le porte-parole du gouvernement marocain, Nabil Benabdellah. «Leur libération ne constitue, en aucune manière, un geste du Polisario», déclare le ministre marocain des Affaires étrangères dans un communiqué, mais il ajoute: «Le Maroc se félicite des multiples appels lancés (...) par les partenaires de la région du Maghreb en faveur de la recherche, sous l'égide de l'ONU, d'une solution politique définitive et acceptable par toutes les parties».

Certains cependant ont demandé que les pouvoirs publics prennent véritablement en charge la réintégration des ex-prisonniers, souvent négligée par le pouvoir.

Dans son communiqué (21.08.05), le parti politique marocain Ennehj Addimoucrati (Voie Démocratique) a exprimé son espoir que la récente libération des derniers prisonniers marocains par le Front Polisario puisse contribuer au règlement du conflit du Sahara Occidental «sur la base de la légalité internationale et l'autodétermination». Il a appelé le gouvernement marocain à «libérer les prisonniers d'opinion sahraouis».

Le Président américain George W. Bush a adressé le 24 août un message au Président de la République algérienne, Abdelaziz Bouteflika, pour le remercier d'«avoir facilité la libération humanitaire des derniers prisonniers de guerre marocains détenus par le Front Polisario».



# LES CAMPEMENTS DE REFUGIES SAHRAOIS ENTRE CONQUETES SOCIALES, ESPOIRS ET DRAMES

## ***Tindouf dans la chaleur du petit matin***

Il était près de trois heures du matin, le 6 mai, lorsque je suis arrivée à l'aéroport de Tindouf. La fraîcheur de la nuit n'avait pas encore fini de rattraper la chaleur du jour. Il faisait bon. J'étais confiante, j'allais rencontrer quelqu'un, un visage ami qui me conduirait jusque dans les campements sahraouis, là où l'Algérie, depuis bientôt trente ans a momentanément " prêté " une partie de son territoire pour la survie et la vie des réfugiés.

L'occasion m'a été donnée en mai 2005 de me rendre dans les campements sahraouis. Pour des raisons précises d'écriture, afin d'actualiser un ouvrage écrit il y a quinze ans avec des amies sahraouies , il me fallait prendre la mesure du changement qui s'était opéré. Particulièrement en ce qui concerne la place actuelle des femmes dans la société sahraouie. J'avais également besoin de reprendre contact avec ces amis et amies que je n'avais plus rencontrés depuis quelques années. Je me suis rendu compte, au cours des quatre jours de retrouvailles et de découvertes, que c'était ma famille élargie que je retrouvais

## ***L'émergence d'une société civile***

Abdesslam Omar Lahcen, le Président de l'AFAPREDESA (Association des Familles de Prisonniers et de Disparus Sahraouis) et Abba, le Président de l'Union des Juristes Sahraouis m'attendaient. L'un et l'autre, en dehors même de leur titre, ont un rôle de première importance dans la société sahraouie. Ils sont parmi ceux qui ont voulu faire émerger une vie associative et donner un nouvel espace de parole à ce que

*Perregaux, C. (1989). Femmes Sahraouies, Femmes du désert. Paris: L'Harmattan.*

nous appelons ici la société civile, c'est-à-dire passer d'une organisation de masse – qui existe toujours à travers les unions nationales des travailleurs sahraouis, des jeunes sahraouis, des femmes sahraouies – à une responsabilité associative où se discutent les initiatives individuelles et collectives et où se prennent des décisions d'action plus distanciées des seules initiatives décidées par le politique.



L'adhésion à ces associations exige de la part de ceux et celles qui s'y engagent une autonomie de choix et un partage de responsabilités. Au cours de mon séjour, j'ai rencontré ces hommes et ces femmes qui font aujourd'hui de l'AFAPREDESA une organisation incontournable et reconnue pour toutes les questions qui touchent aux droits de l'homme. Chaque fois qu'une délégation extérieure – ONG; organisations internationales comme le CICR;

---

députations; etc. demande à être informée sur la question des droits de l'homme, l'AFAPREDESA est sollicitée comme experte: comment voyez-vous la question des prisonniers marocains? Que faites-vous pour les disparus sahraouis? Avez-vous des contacts avec les défenseurs des droits de l'homme des zones occupées? Il a fallu une détermination sans faille aux pionniers de cette association pour favoriser l'émergence d'un autre rapport à l'Etat. C'est certainement ce changement qui est au cœur de ma réflexion la plus vive après ce voyage. Comment passer aujourd'hui d'un peuple de militants, d'un Front de militants tous tendus vers le seul objectif possible et envisageable: l'indépendance, à une société diversifiée où le bien personnel importe également et où le militant a besoin de sentir son travail reconnu au moins par une modeste contribution.

#### **Du militant au fonctionnaire militant**

Passage de l'action de militance à la notion de travail, de rémunération à la notion de fonctionnaire, d'indépendant. La perspective de l'indépendance reste toujours le seul horizon mais un autre cap social est en train de naître où les réalisations individuelles se dévelop-

pent. La poste, par exemple, doit-elle être un service public ou un groupe de citoyens va-t-il créer une «entreprise» pour l'acheminement du courrier à travers les campements? Ce tissu sociétal qui se ré-élabore à partir des compétences apprises de la tradition et de la modernité se fait dans une forme d'espoir et de souffrance intergénérationnelle, socio-économique et inter-genre.

#### **Les jeunes: avenir bouché**

Imaginez des centaines pour ne pas dire des milliers de jeunes revenant de Cuba, de Lybie, d'Algérie, d'Espagne, de France, avec de bons diplômes en poche, qui se retrouvent dans ce désert du confin de l'univers où l'attente a des airs de ressemblance avec le Désert des Tartares de Buzzati. Quel avenir leur offrir tant que le conflit n'est pas réglé? Ils s'engagent là où ils peuvent trouver à la fois une forme de valorisation de leur profession et si possible une légère rétribution: éventuellement 20 francs suisses par mois. Certains deviennent enseignants, d'autres s'investissent dans la santé, d'autres encore s'engagent dans l'organisation des médias: radio nationale sahraouie, agence de presse, premiers essais pour une chaîne



de télévision. L'envie de quitter le sable de l'exil se comprend: travailler et pouvoir alors, comme tout immigrant économique, envoyer un petit pécule à sa famille pour améliorer l'ordinaire des rations de l'aide internationale.

### **Marchands et formation**

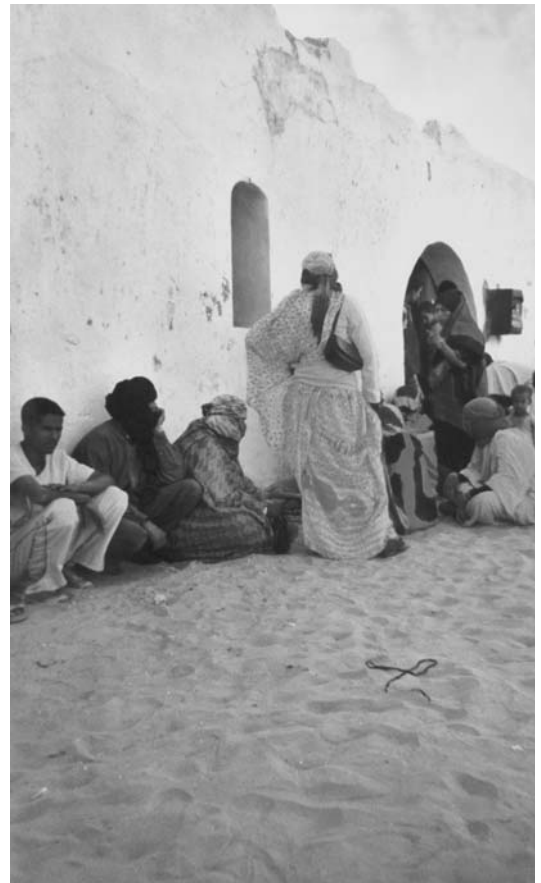
Le commerce est bien présent dans les campements. Figurez-vous des dizaines d'échoppes de quatre mètres sur quatre, bordant les allées de tentes, et proposant de modestes denrées à ceux qui ont la chance d'avoir une petite rente d'ex-militaire de l'armée espagnole, un parent immigré. Qui ne voudrait pas améliorer le quotidien des rations du HCR qui trop souvent se font rares? Les marchands sont aujourd'hui ceux qui ont réussi (très modestement), souvent sans avoir suivi d'études. Ce rapport entre formation et gain déqualifie chez certains les diplômes obtenus à l'étranger après des années d'absence. L'école s'en ressent. Vaut-il la peine de partir jusqu'à Cuba ou ailleurs, parfois pour plusieurs années quand au retour un travail rétribué n'est pas assuré? L'inquiétude est grande chez les responsables scolaires alors que dans les vingt premières années d'exil, les campements sahraouis avaient le taux de scolarisation le plus haut du Maghreb. Comment continuer à donner une instruction de qualité quand les enseignants qualifiés cherchent à partir et qu'ils sont remplacés par des personnes peu formées?

### **La conscience des femmes et le retour des hommes**

Pendant les quinze premières années du conflit, la vie sociale a été organisée par les femmes. L'histoire bien connue se répétait: les hommes sur le front, les femmes ont la charge de la vie civile, elles ont pris en main la construction de l'Etat social; elles s'investissent dans toutes les institutions qu'elles développent, comme les écoles, les centres de puériculture, les dispensaires, les écoles de femmes, les campagnes d'alphabéti-

sation, les soins aux handicapés, aux vieillards, la santé. Elles sont partout à la fois, dans les campements, à l'extérieur pour faire connaître leur lutte. Une lutte qu'elles veulent double: pour l'indépendance du peuple sahraoui et pour leur propre statut. Dans les années 80, une femme devient wali (préfète d'une région), quelques autres sont nommées au parlement, d'autres partent à l'extérieur dans les représentations et ambassades sahraouies.

Les hommes sont eux sur le front ou continuent à s'arroger le politique, considérant que les charges de l'Etat leur reviennent. Cette répartition des tâches n'empêche pas les femmes de faire entendre leur voix mais n'institutionnalise pas leur présence dans les



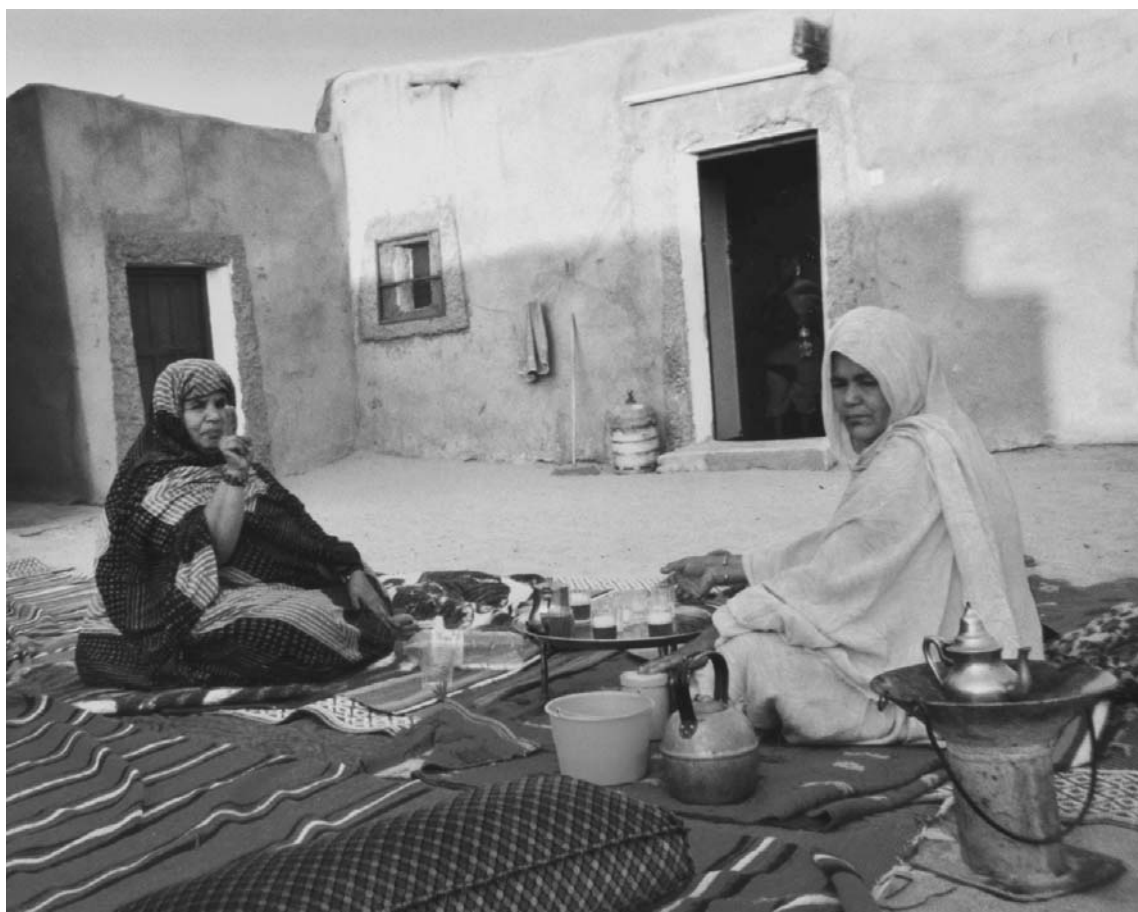
---

organismes décideurs. La période de guerre a certes provoqué une visibilité de leur action, propice à une forme d'autonomie et de responsabilité sociale mais n'est pas allé jusqu'à ce que, majoritairement, elles aient assez de confiance en elles pour élire des leurs dans de nouvelles charges étatiques.

Le cessez-le-feu a été signé en 1991. Il a sonné le retour des hommes. Aujourd'hui, avec ce retour, les espaces symboliques et réels propres aux deux sexes (vie civile pour les femmes et l'institutionnel et le politique pour les hommes) ont tendance à se radicaliser – ce qui est de la *daira* est de la responsabilité des femmes, les comités d'action collective dont elles ont la maîtrise depuis longtemps; ce qui est des

wilayas et de l'Etat concerne prioritairement les hommes. Les responsables des institutions, de l'Union Nationale des Travailleurs, de la Jeunesse, de l'AFAPREDESA (bien que cette dernière association offre explicitement une place aux femmes), des juristes, etc. sont des hommes. Qu'en est-il du politique? Lors du dernier congrès (2003), trouver des femmes candidates avait été difficile, mais l'effort avait payé et certaines espéraient que les hommes et les femmes éliraient des instances mixtes. Le peu de femmes élues a contribué à développer chez certaines (souvent des femmes entre 40 et 60 ans) le souci de mener une réflexion et des actions dont des meetings de discussion.

*Christiane Perregaux*  
(suite dans notre prochain numéro)



---

## NASRA DU SAHARA OCCIDENTAL: une des 1000 femmes candidates pour le prix Nobel de la paix 2005

En été 2005, une liste contenant les noms de mille femmes de tous les pays du monde a été déposée auprès du Comité du Prix Nobel à Oslo comme candidates pour le Prix Nobel de la paix 2005. L'idée de ce projet est née à Berne, lancée par la Conseillère nationale Gaby Vermot qui, avec le concours d'un grand nombre de femmes des différentes parties du monde, a élaboré la liste.

«Des millions de femmes s'engagent quotidiennement pour promouvoir la paix. Elles prennent soin des survivants, elles favorisent la reconstruction et créent une nouvelle culture de paix. En leur nom, nous comptons permettre à 1000 femmes de recevoir le prix Nobel de la paix de 2005. Cet honneur politique doit montrer que leur travail est précieux et exemplaire.»

Une de ces femmes désignée est Nasra Mahmoud Souelem du Sahara Occidental qui représente ainsi toutes les femmes sahraouies des camps de réfugiés de Tindouf. Par la nomination de Nasra, voici reconnu le travail et les efforts des femmes sahraouies faits depuis trente ans pour permettre une vie décente à la population dans les camps sahraouis, en particulier aux enfants, aux jeunes et aux personnes âgées, malgré la vie en exil et en camps de réfugiés.

Nasra Mahmoud Souelem est née probablement en 1958, à Agmar dans le Sahara Occidental, dans une famille d'esclaves. Comme elle le dit, leurs maîtres ont toujours été très bons avec eux, considérant et traitant les esclaves comme des membres de la famille.

Lorsqu'en hiver 1975/76, les armées du Maroc et de la Mauritanie ont commencé à occuper le Sahara Occidental, la tribu de Nasra s'est déplacée vers le nord du pays. C'est là que Nasra a vécu les bombardements par l'aviation marocaine. «Nous avons vu tomber les bombes!» Les nomades fuyaient alors vers la frontière algérienne avec leurs chameaux cherchant refuge dans les camps de réfugiés en Algérie.



Là, Nasra, sa mère et ses sœurs vivent d'abord dans le camp de Dakhla, à 160 km au sud de l'oasis algérienne de Tindouf. Comme tous les adultes, la jeune Nasra, qui avait alors 17 ans, participait à l'organisation autogérée des camps en travaillant comme membre du Comité populaire de production de sa daïra. Ce comité, responsable de la production de base, organisait le travail dans les jardins et dans les ateliers de tissage et les ateliers de production de cuir. Au bout d'un an, Nasra devient membre du Comité d'alimentation qui, sous les auspices du Croissant Rouge Sahraoui, organise la distribution de la

---

nourriture et de l'aide humanitaire à la population.

Comme le POLISARIO, fidèle à ses principes de mouvement de libération, avait aboli le statut d'esclaves, Nasra est maintenant une femme libre. De plus, dès le début, des cours d'alphabétisation ont été organisés dans les camps de réfugiés et Nasra les a suivis régulièrement.

En 1978, Nasra s'est mariée. Elle a choisi son mari elle-même comme c'était devenu la coutume dans les camps sahraouis. En 1979, elle a donné naissance à un fils, Ahmed. Trois années plus tard, son mari est tombé à la guerre. Nasra était donc veuve; elle ne s'est pas remariée, donnant la priorité à son travail et à l'éducation de son fils.

En 1981, elle entre dans le Comité d'éducation de sa daïra et depuis, elle est

toujours active dans le secteur de l'éducation.

En 1982, elle a été envoyée pour un an à l'Ecole du 27 février, l'école de femmes, pour une formation d'éducatrice pour les crèches. Comme elle avait de très bonnes notes, elle a été désignée par la suite membre de direction de l'école.

Depuis ce temps, Nasra travaille comme éducatrice pour les crèches au 27 février; actuellement, elle est responsable de la crèche du personnel de l'école. Durant toutes ces années, des générations entières de jeunes sahraouis ont passé entre ses mains.

*Elisabeth Bäschlin*

*Pour plus d'information voir:  
[www.1000peacewomen.org](http://www.1000peacewomen.org)*

## **UN GRAND MERCI DE FORMATION FEMMES SAHRAOUIES Neuchâtel**

Un très grand merci à toutes les personnes qui, par leur don, ont contribué à la réalisation de notre projet de formation dans le centre pour handicapés de Smara au printemps 2005.

Grâce à beaucoup de générosité, nous avons non seulement pu boucler les comptes, mais il reste à ce jour de quoi financer en grande partie notre prochain voyage!

Il s'agira alors de donner une formation en éducation par le mouvement dans le 4<sup>e</sup> centre pour handicapés, celui d'Aoussert où les éducatrices nous attendent déjà... Nous n'avons pas encore pu agender ce voyage, mais nous espérons pouvoir bientôt vous donner des nouvelles.



**Nous vous proposons  
de venir en aide  
aux familles sahraouies  
des zones occupées  
qui sont victimes  
de la répression  
à cause de leur engagement  
en faveur du respect  
des droits humains.**

**Notre contribution  
les aidera à financer  
leurs frais de justice.**

**Versez vos dons  
à notre ccp 12-6818-7**

---

## ADRESSES DE NOTRE COMITÉ

### **Suisse romande**

Comité de soutien au peuple sahraoui – Case postale 177 – 1211 Genève 8 – Tél. 022 794 06 72

Dr Jean-Claude Vautier – 1350 Orbe – Tél. 024 441 30 45

Dr Marie-Claire et Emmanuel Martinoli – Case postale 2229 – 2800 Delémont 2 – Tél. 032 422 87 17

Françoise Buchet – 2063 Fenin (NE) – Tél. 032 853 50 80

### **Suisse alémanique**

SCHWEIZERISCHES UNTERSTÜTZUNGSKOMITEE FÜR DIE SAHRAOUI – Postfach 8205 – 3001 Bern